

Décision 19-DCC-22 du 11 février 2019

relative à la création d'une entreprise commune par les groupes Figest-Baconnier et Delieuvain

Posted on: 28 février 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

Société Figest (Groupe Baconnier),et
Société Satac Saint-Yves (Groupe
Delieuvain)

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non



Lire

le texte intégral de la décision

154.51 Ko